



L'usine Michelin recrute encore



CHOLET. Les 1 300 salariés du site produisent depuis cet été une nouvelle gamme de pneus. Après avoir recruté 200 personnes cette année, 100 nouvelles embauches sont prévues en 2017.

PAGE 5

A Cholet, Michelin recrute encore

L'usine Michelin de Cholet, qui emploie 1 300 salariés, produit depuis cette année une nouvelle gamme de pneumatiques, à « l'atelier de mélangeage » qui conçoit la gomme mais aussi à l'atelier de fabrication des pneus. Les volumes attendus augurent de perspectives de croissance. Après avoir embauché cette année 200 personnes, dont près de la moitié en CDI, le site choletais compte recruter une centaine de salariés supplémentaires l'an prochain. A la fois pour pourvoir les départs à la retraite et faire face à la hausse des volumes espérés.



Photo MICHELIN

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 14 décembre 2016



Tout roule à l'usine Michelin

Le site choletais de Michelin recrute encore après une année 2016 « exceptionnelle » de « challenges ».

Fabien LEDUC

fabien.leduc@courrier-ouest.com

Avant de clore l'année, Pierre-Alexandre Anstett, directeur depuis un an, fait le point sur l'activité du site choletais. Un bilan rythmé par les termes « challenge », « défi », « accompagnement » et « avenir ».

Nouveaux pneus

« Pour étoffer notre offre et donner davantage de force à notre usine », Pierre-Alexandre Anstett a mené à bien deux projets majeurs cette année à Cholet. Le premier, qui a mobilisé 10 millions d'euros, visait à modifier l'une des quatre lignes de fabrication de produits finis afin de produire de nouvelles gammes de pneumatiques à base de silice, utilisables été comme hiver et offrant une faible résistance au roulement, donc une moindre consommation de carburant. Ces pneus, commercialisés sous le nom de « CrossClimate » et qualifiés de « verts » par Michelin, sont un important levier de croissance pour Cholet.

Nouvelle gomme

Le 2^e chantier, lié en partie au premier et qui a mobilisé 15 millions d'euros supplémentaires, concernait « l'atelier de mélangeage », connu aussi sous le nom d'atelier Z où est conçue la gomme aux « 200 composants » des pneumatiques. L'objectif était là aussi de transformer l'une des trois lignes industrielles dans le but d'alimenter en gomme la nouvelle ligne de fabrication de « pneus verts » mais aussi de nouveaux clients extérieurs. Ce mélange était auparavant livré à Cholet et sa fabrication désormais locale est « une excellente nouvelle à court terme qui vient couronner l'année 2016. »

Nouveaux clients

Dans les deux cas, la mise en œuvre a devancé les dates prévues. Une réelle « satisfaction » pour le directeur de 45 ans puisque « cette gamme de pneus remporte un vrai succès commercial ». Ce « challenge d'ampleur » permet à Cholet de mécaniquement « étoffer son porte-feuilles » de clients « notamment dans l'Europe de l'Ouest ».



Cholet, hier, Pierre-Alexandre Anstett, directeur du site de Cholet, et Thierry Clerc, chef du personnel, sont confiants.

Nouvelles perspectives

« Notre premier challenge sera de livrer les clients supplémentaires de l'atelier de mélangeage », se réjouit Pierre-Alexandre Anstett, qui estime à 20 % la hausse du volume pour ce seul atelier.

La modernisation des chaînes de fabrication des produits finis de l'usine, mise en service en 1973, va se poursuivre en 2017. Les 13 nouveaux millions d'euros alloués à ce chantier sont un nouveau signe positif du Groupe Michelin pour la pérennité du site choletais.

Nouveaux volumes

Les nouvelles gammes de pneus développées à Cholet « peuvent nous permettre d'aller à une saturation de l'usine », espère aujourd'hui le directeur. Actuellement, la production annuelle s'élève à 4,3 millions de pneus pour « une capacité maximale théorique de 6 millions de pneus ». Les gammes développées à Cholet concernent actuellement les pneus de remplacement pour les camionnettes, utilitaires, 4x4 et SUV, mais

les véhicules de tourisme pourraient gonfler les volumes de pneus choletais. « Nous souhaitons développer le marché de première monte pour les constructeurs », révèle ainsi le dirigeant. Sans communiquer sur la part

de marché dédié aux constructeurs à Cholet, « trop stratégique », Pierre-Alexandre Anstett indique seulement « vouloir doubler cette part ».

A SAVOIR

100 nouvelles embauches en 2017

Pas moins de 200 personnes ont été recrutées cette année, dont près de la moitié en CDI. Ce qui porte à 1 300 le nombre de salariés du site choletais, où la moyenne d'âge est « d'environ 40 ans ». Une partie ont été recrutées afin de pourvoir des départs à la retraite (une soixantaine), une autre pour renforcer le fameux « atelier de mélangeage ». Atelier qui se féminise selon Thierry Clerc, soulignant que l'accueil y a été revu dans ce sens (douches, vestiaires...). Le chef du personnel annonce surtout « qu'au moins 100 personnes vont partir à la retraite d'ici à 2018. » Afin

d'assurer la transmission du savoir-faire des ouvriers expérimentés, une certaine d'embauches sont prévues dès cette année.

Production, conduite de ligne automatisée, maintenance, laboratoire, supply chain... tous les services sont concernés. Thierry Clerc, qui a déjà réussi à pourvoir 200 postes cette année avec le soutien de Pôle Emploi, promet aux postulants du service maintenance notamment « des parcours de carrière » avec des possibilités de formation interne « en alternance pendant un an à Clermont-Ferrand. »

« Construire l'avenir de l'entreprise avec les salariés »

Si les chantiers menés cette année ont été, selon le directeur, « l'occasion pour les équipes d'illustrer leur capacité à se mobiliser », l'accord de réactivité s'est finalement soldé par un échec.

Lancé en mars avec les partenaires sociaux, le projet d'accord de réactivité visait à valoriser les dimanches travaillés du « service de mélangeage » puisque de nouveaux clients vont gonfler la charge de travail des 230 salariés concernés.

Depuis 2013, la baisse conjoncturelle des volumes de production avait contraint la direction à ne plus faire travailler, lorsque c'était nécessaire, les salariés choletais de l'atelier Z le dimanche. Pour rétablir ce cadencement, des groupes de travail ont été mis en place « dans une démarche de responsabilisation des salariés pour construire l'avenir de l'entreprise ». La direction aurait pu rétablir

les accords existants mais assure avoir voulu « co-construire une solution gagnant-gagnant. »

En vain. La CFTD et la CFE-CGC, minoritaires, ont bien signé l'accord, mais Sud s'est finalement rallié à la CGT, qui avait quitté la table des négociations dès la première réunion. Pour rappel, le projet d'accord permettait aux salariés concernés d'épargner pour chaque week-end travaillé 0,25 jour de repos dans la limite de cinq jours par an. Et ce, dès le premier dimanche travaillé alors qu'avant, il fallait cumuler dix dimanches pour obtenir 1,5 jour de repos.

L'ancien accord en vigueur

Ce « compteur sécurisation » aurait permis, en cas de baisse de production, d'y plocher des jours d'inactivité, sans avoir à subir une baisse de salaire. Et au-delà de cinq jours de repos « épargnés », les salariés étaient rémunérés. Des commissions de

suivi, afin de s'assurer de la bonne marche de l'accord, étaient prévues. La prime de majoration avait été aussi révisée, avec 10 % accordés à partir du 5^e dimanche, 20 % à partir du 10^e dimanche. Et ce, sans remise à zéro de ce compteur au bout de six mois.

Las. Le 1^{er} janvier, l'ancien accord sera rétabli.

Thierry Clerc, chef du personnel, a tenu néanmoins à rappeler que « les congés ne seraient pas imposés » aux salariés concernés, que ces derniers « ne travailleraient pas tous les dimanches » et que « les majorations peuvent être payées ou récupérées en temps ». En revanche, elles ne seront pas affectées au Compte épargne temps comme négocié dans le projet d'accord et devront être consommées dans l'année, comme auparavant.

Pierre-Alexandre Anstett, qui assure que l'atelier fabrication de pneus ne

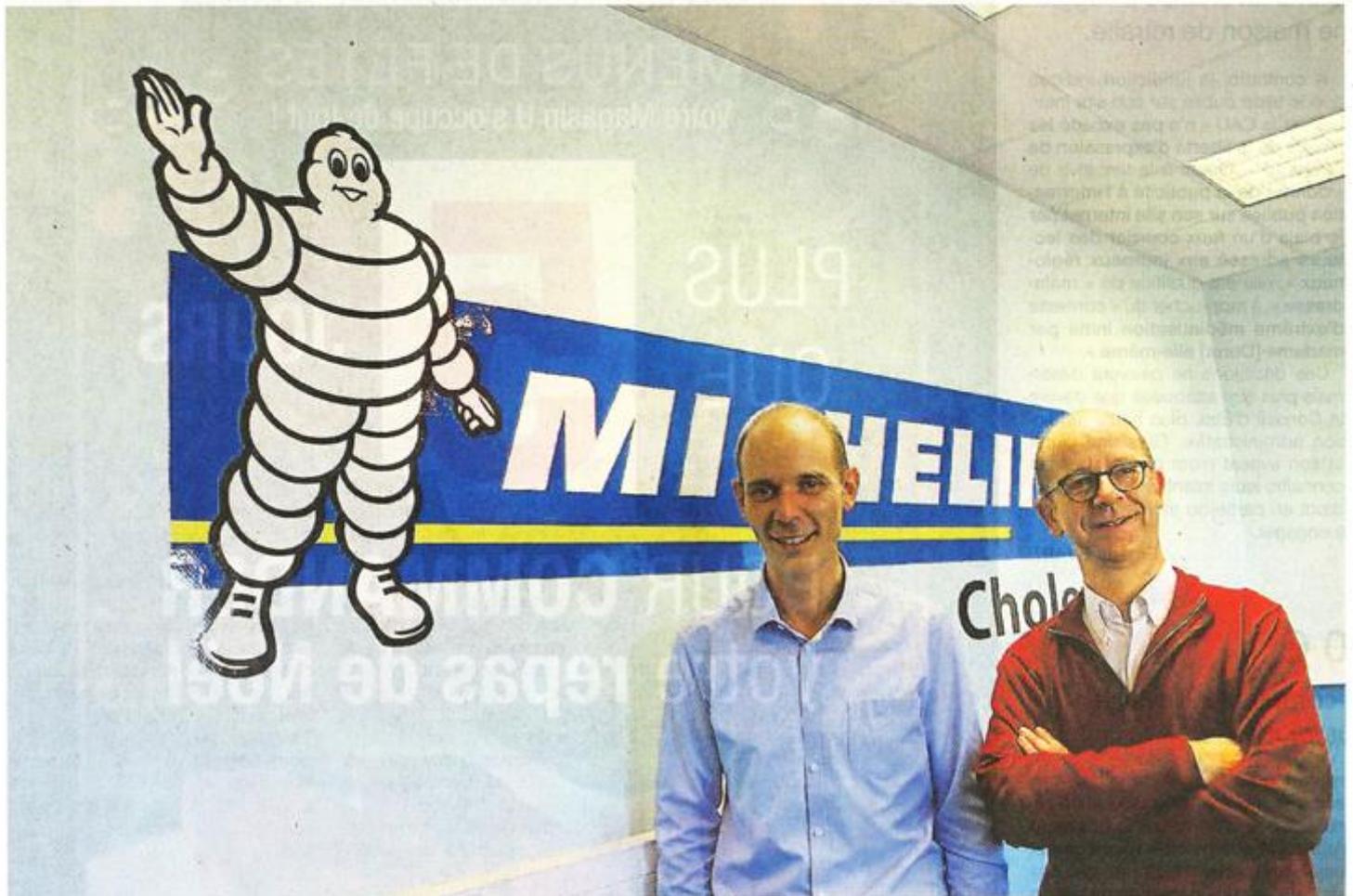


Les salariés de l'atelier fabrication ne seront eux pas amenés à travailler le dimanche.

sera pas concerné par un travail le dimanche, a répété hier que « ce n'est pas dans le combat qu'on construira l'avenir du site. »

Michelin recrutera encore l'an prochain

L'usine choletaise est en pleine forme et embauchera 100 personnes en 2017. Lors d'une conférence de presse, la direction est également revenue sur ses relations avec les syndicats.



Pierre-Alexandre Anstett (à gauche), directeur de l'usine Michelin, et Thierry Clerc, chef du personnel.

Des recrutements qui se poursuivent

C'est la bonne nouvelle de cette fin d'année. « Nous avons besoin de main-d'œuvre, lance le chef du personnel, Thierry Clerc. En 2016, nous avons recruté 200 personnes. Et dans les deux années qui viennent, nous aurons plus d'une centaine de départs à la retraite. Nous avons donc prévu un recrutement de 100 personnes dès l'an prochain. » A vos CV.

Quels projets en 2017 ?

« D'abord être capable de livrer les clients supplémentaires », confie le directeur de l'usine choletaise, Pierre-Alexandre Anstett.

Mais ce n'est pas tout : Michelin investira encore 13 millions d'euros pour moderniser les lignes de fabrication « produits finis ». Une somme qui s'ajoute aux 25 millions d'euros déjà investis ces deux dernières années.

Comme en 2016, l'usine espère sortir entre 4,3 et 4,6 millions de pneus. « On a des atouts pour revenir vers les 6 millions, capacité maximale de l'usine », se réjouit son directeur.

Vers les constructeurs

Michelin a deux types de clients : les particuliers et les constructeurs. C'est ce dernier marché que l'usine choletaise souhaite développer. « On veut doubler la part constructeur », poursuit Pierre-Alexandre Anstett, sans dire pour autant ce qu'elle représente aujourd'hui. Concurrence oblige.

L'accord, puis le désaccord

Pendant de longs mois, Michelin a négocié avec les syndicats un accord qui devait, selon la direction, améliorer les dispositions précédentes sur le travail du dimanche. La CGT et Sud ont dénoncé cet accord.

Thierry Clerc a tenu à « déplorer trois contre-vérités : il est faux de dire qu'on va imposer les congés. On ne peut pas le faire, c'est la loi.

Faux aussi de dire que le personnel travaillera tous les dimanches. Enfin, les majorations pourront bien être payées ou récupérées. »

« Le dialogue se fait avec les salariés »

C'est la réponse du berger à la bergère. Dans nos colonnes samedi, le délégué CGT de Michelin, Denis Plard, se définissait comme « adversaire social et non partenaire social ».

La réplique de Pierre-Alexandre Anstett n'a pas tardé : « L'essentiel du dialogue se fait d'abord avec les salariés. Les partenaires sociaux sont associés à ces réflexions. Ce n'est pas dans le combat qu'on construira l'avenir du site. Cette notion est sans doute dépassée. »

La visite du président de Michelin

Jean-Dominique Senard, président de Michelin, avait fait le déplacement jusqu'à Cholet, le 8 novembre, alors que les négociations sur l'accord réactivité battaient leur plein.

« Cette visite était prévue de longue date, explique Pierre-Alexandre Anstett. C'est un hasard du calendrier. Monsieur Senard est venu, comme il le fait régulièrement dans les différents sites, à la rencontre des équipes pour voir ce qu'elles vivent au quotidien. »

Au cours de cette journée, le président de Michelin a rencontré autour de 200 salariés choletais.

Vincent COTINAT.

La réussite des pneus « verts »

Qu'on se rassure, les pneus qui sortent des lignes de fabrication Michelin sont toujours noirs. Reste qu'en 2015 et 2016, l'entreprise a investi 15 millions d'euros afin de transformer une ligne « pour fabriquer des mélanges verts », indique le di-

recteur de l'usine, Pierre-Alexandre Anstett.

De quoi s'agit-il ? « Ce mélange, à base de silice, améliore la résistance du pneu au roulement, ce qui induit une consommation moindre pour le véhicule. » Les équipes cho-

letaises maîtrisent aujourd'hui ce savoir-faire qui peut s'appliquer à toutes les gammes de pneu. « Cela va nous permettre de sortir des volumes supplémentaires, c'est une excellente nouvelle. »